

Des solutions

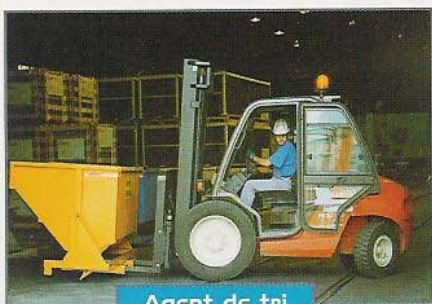
Une solution adaptée de gestion externalisée de vos déchets :

- Tri sélectif à la source
- Gestion des flux
- Mise à disposition de matériels spécifiques (chariots de manutention, minibennes) pour la déchetterie interne.
- Optimisation du recyclage et de la valorisation.



Tri à la source

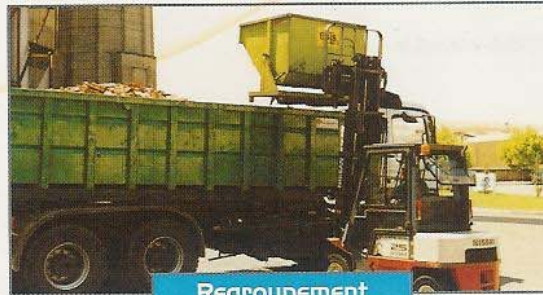
- Formation des agents de tri
- Un service à la carte impliquant transparence et efficacité de la gestion des déchets.
- Traçabilité totale grâce à un livre de gestion des paramètres du tri (qualité, provenance, destination, poids).
- Bordereaux de suivi de déchets industriels.



Agent de tri



Tri sélectif



Regroupement

- Arrêté Préfectoral du 21 Avril 1999 : autorisation d'exploiter un centre de tri et de transit de déchets ménagers et industriels.



Valorisation des démolitions industrielles



Valorisation des déchets industriels